



AKT-Togo

ASSOCIATION DE SOUTIEN A L'INSTITUT DES SOEURS HOSPITALIERES DE  
NOTRE-DAME DE COMPASSION (ISHNDC), MOME-KATIHOE Togo

## **Assemblée Générale du 20 octobre 2023** **Dans les locaux de la Cave Gérard Dorsaz à Fully**

Mme la Présidente, Chantal Crettaz, ouvre l'assemblée à 19 :18 (heure d'été)

### **1. Ouverture de l'assemblée et contrôle des présences**

Mme la présidente, Chantal Crettaz, ouvre l'assemblée et souhaite la bienvenue à tous et en particulier à :  
Sr Yvonne Dutoit, supérieure des sœurs hospitalières de Sion, qui sont toujours présentes en faveur de l'œuvre d'entraide de Mome Katihoe.

Monsieur Hildebert Heinzmann, ancien secrétaire de l'AKT-Togo.

Selon la liste qui a circulé dans la salle, il y a 21 membres présents.

#### Excusés :

M. Philippe Varone président de la commune de Sion, qui nous a aidé dans un projet via Valais Solidaire  
Madame Catherine Donnet, ancienne présidente de l'AKT-Togo.

Madame Béatrice de Courten

Madame Monique Laurencet, épouse de notre regretté président d'honneur.

### **2. Désignation des scrutateurs**

Au vu du nombre de personnes présentes, il n'est pas nécessaire de nommer des scrutateurs.

### **3. Approbation du PV de l'AG du 14 sept. 2021**

Le PV étant disponible sur le site internet de l'AKT, il n'est pas lu à l'assemblée. Il est soumis à l'approbation de l'assemblée et est accepté à l'unanimité.

### **4. Rapport d'activité de la présidente**

Mme la Présidente, Chantal Crettaz, commence son rapport par présenter le comité :

Marte Wasem est cheffe de projet. Elle maîtrise les difficultés des demandes complexes de subventionnement à Valais Solidaire.

Catherine Perrin est l'experte des chiffres. Elle garde la vue économique d'ensemble des projets.

Paul-Marie Dorsaz est le caissier. Il est également en sa qualité d'agriculteur conseiller en activité agricole.

Jean-Baptiste Vuigner est le secrétaire.

Chantal poursuit en expliquant que grâce aux dons reçus par l'AKT, l'ISHNDC a pu mener à bien les projets suivants :

- ❖ Lutte contre la violence faites aux femmes
- ❖ Formation
- ❖ Production et valorisation de l'Artemisia (fleurs aux vertus médicinales)
- ❖ Achat d'un tracteur
- ❖ Atelier de couture et broderie.

Chantal remarque que les dons privés ont passé de plus de CHF 57'000.00 en 2013 à environ CHF 25'000.00 en 2022, soit une diminution de plus de la moitié.

Elle raconte que lors d'une ballade au bord du lac de Morat, elle a rencontré un enfant qui avait écrit quelque chose sur la plage. Elle a demandé à Timothée ce qu'il avait écrit et ce qu'il avait voulu exprimer. Il avait marqué « vivant »



**ASSOCIATION DE SOUTIEN A L'INSTITUT DES SOEURS HOSPITALIERES DE  
NOTRE-DAME DE COMPASSION (ISHNDC), MOME-KATIHOE Togo**

parce qu'il était vivant. Selon Google, vivant signifie celui qui persiste. Les sœurs que nous soutenons sont vivantes depuis vingt ans : cela fait vingt ans qu'elle persiste. Notre association aussi est vivante. Elle veut persister. Nous avons tous un cœur et nous serons vivants si nous persistons à faire vivre cette association. Chantal prend comme exemple le film « un monde meilleur ». Dans ce film, chacun exécute une bonne action et demande au bénéficiaire de faire trois bonnes actions pour le remercier. Chantal aimerait que nous agissions de même pour l'AKT.

Pour clore, elle remercie tous les généreux donateurs et leur souhaite une excellente continuation, surtout la santé et de merveilleuses fêtes de fin d'années.

## **5. Audit et approbation des comptes annuels 2021/2022, y compris le rapport d'audit**

Paul Marie et Catherine procède à la lecture des comptes et présente les documents ainsi que les diagrammes y relatif. La comptabilité est tenue par projet et se boucle annuellement.

Les vérificateurs de comptes prennent la parole et déclare avoir contrôlé la comptabilité ainsi que les pièces comptables. Lors de ce contrôle, aucun élément ne leur a permis de déterminer que la comptabilité n'était pas tenue de manière conforme à la vérité et au droit.

L'assemblée accepte les comptes tels que présentés et donne décharge au comité, par acclamation.

## **6. Rapport des diverses commissions**

Marthe Wasem commence par parler de la complexité des dossiers à présenter à Valais Solidaire pour les demandes de financement. Avec Catherine, elles ont suivi un atelier d'optimisation des présentations de projet. Elles ont remis au sœur un livre outil de gestion de projet.

### **Projet de formation : scolarité (primaire), post-primaire et formations professionnelles dont apprentissages**

Valais Solidaire a soutenu ce projet pendant dix-sept ans qui comprenait encore le primaire avant que la gratuité des degrés primaires décrétée par l'Etat ne parvienne jusqu'à Momé-Katihoé.

Actuellement, le projet ne comprend plus que la scolarité post-primaire (collège et lycée) 30 étudiantes soit orphelins ou provenant de familles les plus démunies. Bien que nous ayons diminué fortement l'aide pour ces étudiantes, VSS nous rappelle à juste titre, après tant d'années, que la partie post-primaire du projet devrait être abandonnée. En effet à terme, d'autres acteurs doivent prendre le relais pour le rendre pérenne par l'engagement des parents/familles et/ou de l'Etat. Sans la contribution de VSS, l'AKT continuera à donner un coup de pouce aux orphelins et aux plus démunis.

Dans le cadre d'un tel projet, les apprentissages sont importants et à promouvoir. Ils sont soutenus financièrement et par le suivi de l'ISHNDC, actuellement 10 apprenties dans les domaines suivants :

- Couture, mécanique, chaudronnerie, Electricité Carrosserie et coiffure/soins esthétique.

Que cela soit en post-primaire et en apprentissage, la parité fille/garçon est respectée et vingt-trois orphelins peuvent suivre leur formation sur quarante étudiantes au total.

Les formations professionnelles en HES ou académiques concernent 5 religieuses de l'ISHNDC

- 2 En HES en soins infirmiers / 1 En école de laborantine / 1 En faculté de médecine / 1 En école de sage-femme.

Ces formations sont très onéreuses. L'ISHNDC est très reconnaissant de pouvoir leur assurer la poursuite de leurs études, voire de les terminer, grâce à un budget important subventionné par VSS/AKT/ et un don de CHF 1'000.- de Mme Murisier.

### **Projet de lutte contre les violences domestiques**

A la suite d'échanges entre la préposée aux projets de l'AKT et l'ISHNDC, dans l'objectif de sa mission auprès de la population de cette région, il a été envisagé de se pencher sur cette thématique

Sr. Confort et Sr. Alida, ont constaté qu'il y avait beaucoup de violence domestique dans la région du dispensaire. Mais en raison d'un certain tabou, les femmes qui venaient aux dispensaires comme les soignantes ne faisaient pas la différence entre accident et violence.



**ASSOCIATION DE SOUTIEN A L'INSTITUT DES SOEURS HOSPITALIERES DE  
NOTRE-DAME DE COMPASSION (ISHNDC), MOME-KATIHOE Togo**

Elles ont décidé de mettre en place un atelier de formation de sensibilisation à la violence basée sur le genre. Dix-sept pairs éducateurs ont participé à cet atelier et se sont rendus auprès de la population de la région pour effectuer ce travail de sensibilisation. Quinze pairs-éducateurs ont accepté cette mission. Ils ont rencontré 1'309 femmes et 870 hommes. Huitante-cinq entretiens personnels ont été tenus et 10 couples ont été référés au centre d'accueil. Un couple a témoigné : l'homme a reconnu que l'atelier lui avait ouvert les yeux et la femme a appris qu'elle avait le droit de dire oui ou non.

Le centre d'accueil a reçu 32 personnes et 3/10 couples ont entrepris tout un travail de réconciliation avec succès. Un couple a pu reprendre la vie commune, un autre couple va certainement se remettre ensemble et le troisième est sur la bonne voie.

Quant aux autorités, le chef du village est au courant de cette action et de ses bienfaits. Mais, durant l'année de sensibilisation, les cas rencontrés ont été traités à l'amiable par les responsables du centre. Aucun problème n'a été transféré aux autorités, sauf la situation d'une fille battue sévèrement par son père parce qu'enceinte.

**La Ville de Sion nous a accordé un don de CHF 6'500. Via VSS pour ce projet, lequel était soutenu par VSS et AKT en première année.**

Pour la deuxième année d'avril 2023-2024 : Les objectifs de l'atelier visent à confirmer les précédents tout en y ajoutant de nouvelles connaissances en général et en particulier sur le plan juridique quant aux droits protégeant les victimes et à la loi à l'encontre de toutes personnes, auteurs de violence sous toutes ses formes, notamment envers les femmes et leurs conséquences pour les enfants, dont le droit, voire le devoir, de dénonciation.

Compte tenu des enjeux de cet acte de dénonciation, situation délicate, les responsables du centre feront appel, si nécessaire, à GF2D. En effet, après la formation d'avril 22, GF2D a promis de les aider dans la recherche de solutions pour des affaires compliquées où le non-respect du droit de la femme nécessite une intervention juridique.

Après ces 2 premières années, nous devons remettre de l'argent dans ce projet et ces actions de lutte contre les violences avant qu'il ne puisse voler de ses propres ailes..., eu égard à ce qui se passe encore chez nous, nous savons que le défi est de taille ! Dès lors, nous comptons sur les généreux donateurs. Un soutien va également être demandé aux mairies locales.

L'assemblée applaudit Sr. Confort et Sr. Alida ainsi que Marthe pour le travail accompli et les beaux résultats obtenus.

Elle remarque que si nous perdons notre antenne genevoise, les dons ne seront plus difficiles à obtenir. Elle observe également que les communes genevoises ne donnent que s'il y a une connexion.

## **7. Comité et vérificateurs de comptes, démissions et nominations**

Chantal présente Jean-Baptiste Vuigner qui a rejoint le comité après la dernière assemblée générale. Il est confirmé dans sa fonction de secrétaire par acclamation.

Chantal présente Anick Rochat comme nouvelle vérificatrice de compte. Elle est élue par acclamation.

## **8. Témoignage de Sœur Elisabeth Alpiger**

Sœur Elisabeth profite de sa présence en Europe pour venir dire merci de vive voix à l'association et la remercier de son dévouement. « Tout seul on va plus vite, mais ensemble on va plus loin et plus joyeusement ». Grâce à l'association, elles ne sont pas seules mais vive dans la solidarité. Elles soutiennent tous les membres de l'association et les donateurs par la prière. Leur premier objectif était la santé par la tenue d'un dispensaire. Elles veulent apporter de vrais soins avec des médicaments de qualité et non avec les potions douteuses que l'on trouve sur le marché local. Elles accompagnent également les femmes lors de leur accouchement. Elles ont pu ouvrir un autre dispensaire à Lomé avec une unité psychiatrique. Elles ont pu développer un accueil hospitalier pour les personnes âgées. Elles ont diversifié leurs activités avec de l'agriculture et de la couture d'habits religieux et laïques.



AKT-Togo

**ASSOCIATION DE SOUTIEN A L'INSTITUT DES SŒURS HOSPITALIERES DE  
NOTRE-DAME DE COMPASSION (ISHNDC), MOME-KATIHOÉ Togo**

Elles accueillent les plaies de la cité qui cherchent de la dignité sans jugement. Les bénéficiaires de leurs actions sont reconnus et revalorisés. Grâce à elles, les Togolais n'émigrent pas et ne deviennent pas des extrémistes, terroristes ou fanatiques. Le Togo est un beau pays mais il n'y a pas d'aide ni de subvention. Cependant, les autorités ont reconnu l'importance des œuvres des sœurs.

Avec énormément d'émotion, Sr. Elisabeth évoque les débuts avec Sr. Marie Bosco Heinzmann et Sr. Marie Pascale Dorsaz qui ont aidé et soigné les petits en appliquant l'évangile selon saint Mathieu 25, verset 40. Elles ont aidé les plus petits jusqu'à l'épuisement. Que leurs âmes puissent reposer en paix, Amen. Sr. Elisabeth remercie chaleureusement leurs familles pour le soutien qu'elles ont apporté et pour leur soutien à venir. Aujourd'hui, cinq communautés sont actives. Elles forment dans l'agriculture et tiennent à ce que les employés soient déclarés et payés correctement.

Elles ont remarqué que de l'Europe, on avait tendance à leur demander de terminer des projets avant de commencer les suivants. Mais elles sont des sœurs et il y a énormément à faire pour les pauvres. Il y a urgence, les pauvres ont besoin d'aide maintenant.

Leur institution est reconnue par l'Etat et par l'Eglise.

Sr Elisabeth termine par un message d'espoir et compte pouvoir faire de grande chose ensemble. Elle est chaleureusement et longuement applaudie.

#### **9. Construction de Bâtiment à Mome Katihoé.**

Les sœurs ont mis sur pied un projet de construction d'un nouveau bâtiment. Ce dernier servira à accueillir les sœurs qui viennent pour les rencontres pour les retraites et pour accueillir les missions.

Le projet est présenté. Le projet nous semble viable et les prix sont corrects. Le financement se monte à CHF 218'000.00. CHF 70'000.00 sont déjà trouvés. Il manque encore CHF 218'000.00.

#### **10. Résumé de la fête des 20 ans de l'ISHNDC**

Paul Marie présente la fête des 20 ans avec des photos. Et autres festivités, (concert, défilé de modes avec les habits confectionnés par l'institut...) une Messe avec l'évêque a rendu hommage à la communauté.

#### **11. Divers**

ATTENTION : l'adresse mail des Sœurs a été piratée. De faux mail de demande d'argent ont été envoyés avec leur adresse.

En dernier divers, la Présidente et remerciée pour son immense travail et est vivement applaudie. Chantal clos l'assemblée à 21 :11.

L'assemblée est conviée à mettre en pratique le verset 23 du 5<sup>ème</sup> chapitre de la lettre de st-Paul apôtre à Timothée en partageant fraternellement le verre de l'amitié.

Pour l'AKT Togo

Présidente  
Chantal Crettaz

Secrétaire  
Jean-Baptiste Vuigner